

Compte-rendu

du Conseil Municipal

Le quatre mars deux mille vingt à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Christophe BOUSQUET, Mme Christine TOURENNE, M. Jean-Claude ROSET, Mme Stéphanie REY, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Régis LAFONT, M. Michel BERNARD, Mme Cécile BARA, Mme Christine LALIZOU, M. Frédéric GAUTHIER, M. Christophe BAËZA, Mme Hélène BEDUBOURG et M. Vincent DELAGE.

Absents excusés : Mme Coraline ROTH qui donne procuration a Mme Christine TOURENNE et M. Vincent DELAGE qui donne procuration à M. Frédéric GAUTHIER.

Remerciements de la famille ZORZETTO pour les marques de sympathie témoignées par la Conseil Municipal lors du décès de M. ZORZETTO.

Mme Christine LALIZOU est élue secrétaire de séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

➤ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 février 2020 :

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2020 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

➤ Comptes administratifs 2019 présentés par Monsieur le Maire :

- **Budget principal**

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de **201 209, 86 €** et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	236 114, 30 €
Part affecté à l'investissement :	- 108 465, 64 €
Résultat de l'exercice :	73 561, 20 €
Total :	201 209, 86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- * La somme de 147 384, 72 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068
- * La somme de 146 962, 70 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif
- * La somme de 53 825, 14 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

- **Budget annexe locaux commerciaux**

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de **71 071,62 €** et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	67 449, 63 €
Part affecté à l'investissement :	- 15 958, 93 €
Résultat de l'exercice :	19 580, 92 €
Total :	71 071, 62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- * La somme de 41 536, 44 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068
- * La somme de 41 536, 44 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif
- * La somme de 29 535, 18 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

- **Budget annexe adduction d'eau**

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de **105 439, 66 €** et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	235 391, 45 €
Part affecté à l'investissement :	- 151 741, 80 €
Résultat de l'exercice :	21 790, 01 €
Total :	105 439, 66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- * La somme de 28 377, 86 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068
- * La somme de 28 377, 86 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif
- * La somme de 77 061, 80 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

- **Budget annexe assainissement**

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de **45 921, 93 €** et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	1 585, 61 €
Part affecté à l'investissement :	
Résultat de l'exercice :	44 336, 32 €
Total :	45 921, 93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- * La somme de 42 084,71 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068
- * La somme de 42 084, 71 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif
- * La somme de 3 837,22 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

Monsieur le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de délibérer sur la gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes.

Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET demande aux conseillers de se prononcer. A l'unanimité, les comptes administratifs sont adoptés.

➤ **Comptes de gestion 2019 :**

Les comptes de gestion 2019 établis par Madame le Perceptrice sont entérinés, étant en tous points identiques aux comptes administratifs présentés.

➤ **Point travaux locaux tertiaires 22, rue de l'ancien foirail :**

Le branchement électrique va être fait très prochainement.
Seul le nettoyage reste à faire avant l'achèvement des travaux.

➤ **Remboursement sinistre du 18/01/2018 :**

Le Conseil Municipal accepte l'indemnité définitive d'un montant de 302.40 € proposée par l'assureur de la commune pour le sinistre du 18/01/2018 ayant pour objet : dégâts sur potelet et panneau de signalisation.

➤ **Tour de rôle pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 :**

de 8 h 00 à 10 h 00 ⇒ M. BAËZA, M. GAUTHIER et M. ROSET
de 10 h 00 à 12 h 00 ⇒ M. BOUSQUET, M. LAFONT et Mme BARA
de 12 h 00 à 14 h 00 ⇒ Mme BEDUBOURG, M. DELAGE et Mme REY
de 14 h 00 à 16 h 00 ⇒ Mme LALIZOU, Mme ROTH et M. DELTEIL
de 16 h 00 à 18 h 00 ⇒ Mme TOURENNE, Mme FEYTOUT et M. BERNARD

➤ **Comptes rendus des Conseils Communautaires de la CAB des 13 janvier et 17 février 2020**

- ✓ *La traditionnelle cérémonie du 19 mars aura lieu à 17h45 devant le monument aux morts.*
- ✓ *1587 personnes ont été recensées à l'occasion du recensement de la population.*

La séance est levée à 22 heures 30